



CPO thématique
« PERMEABILITE ECOLOGIQUE DES ESPACES
AGRICILES »

NEWSLETTER N°1 – JUILLET 2016

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec grand plaisir que nous partageons avec vous cette première newsletter du projet SRCE « perméabilité écologique des espaces agricoles ».

Comme évoqué lors du premier comité de pilotage le 28 janvier dernier, nous vous proposons d'envoyer une newsletter tous les 6 mois afin que les partenaires soient régulièrement informés de l'ensemble des avancées du projet.

Dans cette newsletter n°1, nous vous présentons donc les grandes dates, activités et avancées du projet depuis le comité de pilotage du 28 janvier dernier, et partageons également des informations d'ordre administratif.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre disposition pour toute demande de complément d'information.

L'équipe-projet de l'ISARA-Lyon.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

SIGNATURE DES CONVENTIONS

La **Convention Pluriannuelle d'Objectif**, établie en 12 exemplaires, a été signée par l'ensemble des signataires le 28 avril 2016.

⇒ Pauline Fréon l'a transmise à tous les partenaires par courrier.

Les conventions attributives de subvention pour la tranche 1 (FEDER et contrepartie régionale) ont été signées. Nous pouvons désormais procéder à la demande d'acompte auprès de nos partenaires financiers et réaliser les premiers versements auprès de nos partenaires-prestataires.

⇒ Pauline Fréon vous a sollicités pour l'envoi des documents (factures et fiche de temps simplifiée) dont nous avons besoin pour réaliser ces versements (mail du 21/06).

REUNION D'INFORMATION A DESTINATION DES PORTEURS DE PROJET FEDER

Le 23 mai 2016, la **Direction des Programmes Européens de la région Auvergne-Rhône-Alpes a convié les porteurs de projets financés par le FEDER a une réunion d'information** sur la manière de rendre compte de la réalisation d'un projet et de présenter une demande de paiement. Pauline Fréon, chargée de gestion sur le projet et Claire Heinisch, coordinatrice du projet, ont assisté à cette réunion.

⇒ Nous reviendrons prochainement vers vous lorsque nous constituerons le bilan physique et financier de la tranche 1 pour la demande de paiement du solde.



DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION FEDER ET REGION POUR LA TRANCHE 2 DU PROJET

Il est déjà temps de déposer les dossiers de demande de subvention pour la tranche 2 du projet (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017). En effet, pour que notre dossier passe en commission permanente à l'automne, il est nécessaire de déposer le dossier auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Direction des Programmes Européens (DPE) pour la part FEDER et Direction Climat Environnement Santé Energie (DCESE) pour la contrepartie Région) avant fin juillet 2016.

⇒ Pauline Fréon vous a sollicités pour l'envoi de vos devis de prestation pour la tranche 2 (mail du 21/06).

AVANCEMENT DU PROJET AU NIVEAU REGIONAL ET TRANSVERSAL

PREMIER COMITE DE PILOTAGE

Le premier comité de pilotage du projet s'est tenu le 28 janvier 2016 à l'ISARA. Le compte-rendu de ce comité de pilotage a été diffusé à l'ensemble des partenaires pour validation le 17 février 2016. La version définitive révisée suite aux commentaires des partenaires a été envoyée le 8 mars 2016. Le diaporama de présentation du projet a également été envoyé en annexe du compte-rendu.

PRESENTATION DU PROJET AU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ISARA

Le 29 avril dernier, le projet a été présenté au Conseil Scientifique de l'ISARA par Claire Heinisch. Les retours des membres du conseil sur la thématique et les ambitions du projet ont été positifs, ils ont notamment apprécié la dimension participative et multi-acteurs du projet et le défi scientifique consistant à prendre en compte la diversité des facteurs qui influent sur la perméabilité écologique des espaces agricoles.

REALISATION D'UN 4 PAGES DE PRESENTATION DU PROJET AUX AGRICULTEURS

Le projet prévoit une large participation des agriculteurs des trois territoires associés au projet (plaine de Valence, plaine de Bièvre, plaine du Forez).

Afin de mobiliser des agriculteurs volontaires pour participer au projet, l'ISARA a réalisé une **fiche de présentation du projet destinée aux agriculteurs**, en collaboration avec les partenaires locaux des trois territoires.

Cette fiche, dont un exemplaire est présenté en annexe, **servira également de 4 pages général de présentation du projet**. Nous sommes en train de travailler à sa mise en forme avant de la diffuser largement.

SEMINAIRE SRCE ORGANISE PAR LA REGION ET LA DREAL

Le 6 juin dernier, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DREAL ont invité l'ensemble des structures engagées dans la mise en œuvre du SRCE (membres des groupes experts SRCE, chefs de files et partenaires de programmes thématiques, structures porteuses de Contrats Verts et Bleus) à un **séminaire d'échange sur les premiers travaux de mise en œuvre du SRCE**.

Plusieurs membres de l'équipe-projet de l'ISARA-Lyon étaient présents à ce séminaire, ainsi que plusieurs structures partenaires du projet.



Les différents programmes thématiques ont été présentés soit par leurs chefs de file, soit par les agents de la Région et de la DREAL. **Philippe Fleury, responsable scientifique du projet, a ainsi présenté le projet et ses premières avancées.**

Ont également été présentés lors de ce séminaire : une étude en cours réalisée par la DREAL sur les espèces de cohérence Trame Verte et Bleue, les démarches locales de mise en œuvre du SRCE (carte des Contrats Verts et Bleus et exemple d'une mise en œuvre locale sur le territoire du Pays de Gex), un module de formation sur la mise en œuvre du SRCE dans les documents d'urbanisme, et enfin les actualités législatives (SRADDET, Loi Biodiversité, Agence Nationale de la Biodiversité).

⇒ Le compte-rendu du séminaire ainsi que les présentations seront prochainement disponibles sur le site [Biodiversité en Rhône-Alpes](#)

AVANCEES SUR L'AXE 1 - ACTION 1

« Composition, organisation spatiale et perméabilité des paysages agricoles »

L'axe 1 « Evaluation de la perméabilité écologique des espaces agricoles de Rhône-Alpes » a pour objet d'analyser les facteurs économiques, politiques, agronomiques et écologiques qui sont déterminants de la perméabilité écologique des espaces agricoles. L'action 1 « Composition, organisation spatiale et perméabilité des paysages agricoles » développe une approche à l'échelle de l'ensemble de Rhône-Alpes s'appuyant sur les bases de données géographiques et naturalistes existantes.

Nous avons commencé cette action par une extraction de données concernant la biodiversité avec les Conservatoires Botaniques (Massif Central et Alpin) et les LPO. Aujourd'hui, des données extraites sont disponibles pour les espèces de la flore messicole et pour 46 espèces d'oiseaux familiers des espaces agricoles. Elles ont permis d'entamer un premier état des lieux : distribution géographique, abondance, diversité etc.

Parallèlement, Camille Schir est actuellement en stage de Master 1 pour analyser l'hétérogénéité des paysages agricoles de la Région. Elle regarde, entre autres, les changements interannuels induits par les rotations des cultures.

Les différentes taches de cette action sont donc bien engagées. Une réunion du groupe méthodologique est programmée le 6 juillet à 14h à l'ISARA pour faire le point sur ces approches et se projeter sur les approches terrain de 2017. Le compte-rendu de cette réunion, ainsi que la présentation, seront diffusés à l'ensemble des partenaires.

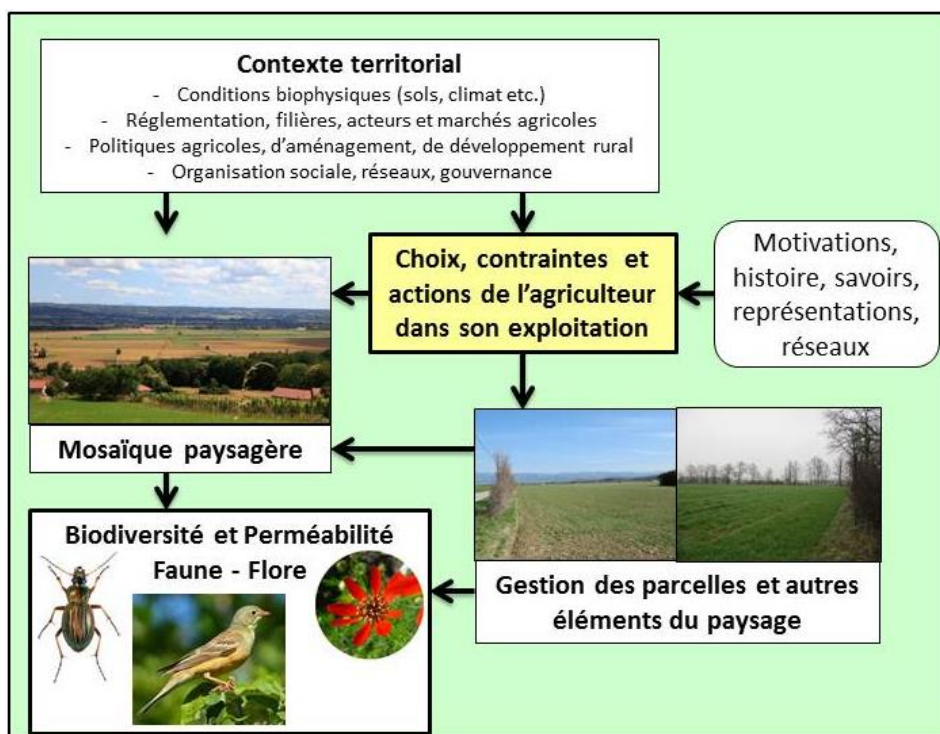
AVANCEES SUR LES METHODOLOGIES A METTRE EN ŒUVRE POUR L'AXE 1 - ACTION 2

« Relations entre dynamiques agricoles, structure des paysages et présence et mobilité des espèces »

Plusieurs réunions internes à l'équipe projet ISARA, ainsi qu'avec le CEN Rhône-Alpes, qui participe au travail méthodologique sur l'axe 1, ont eu lieu depuis le comité de pilotage du 28 janvier afin d'élaborer les méthodologies à mettre en œuvre sur l'action 2 de l'axe 1.

Cette action 2, qui sera mise en œuvre au niveau des trois territoires du projet, a pour objectif d'analyser les relations entre dynamiques agricoles, structure des paysages et présence/mobilité des espèces (voir schéma ci-dessous).





Relations entre les différents facteurs qui influent sur la perméabilité écologique des espaces agricoles¹

D'un point de vue opérationnel, cela suppose mettre en œuvre deux types de méthodes liées entre elles :

- Des méthodes permettant de recueillir des informations pour chacun des « blocs » du schéma : suivis faunistiques et floristiques, observation de la structure du paysage, entretiens auprès d'agriculteurs, analyses documentaires, observations, entretiens auprès d'acteurs du territoire et des filières etc.
- Des méthodes permettant d'analyser comment ces différents « blocs » interagissent, dans l'espace et dans le temps, ce qui constitue le défi scientifique de ce projet.

Les facteurs interagissant sur la perméabilité des espaces agricoles étant nombreux et divers, il apparaît nécessaire de recourir à la modélisation. En outre, dans la mesure où le projet a un double objectif de production participative de connaissances et d'accompagnement de dynamiques locales, nous étudions l'intérêt de mobiliser des outils de la modélisation d'accompagnement. Ces outils, développés dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, permettent en effet à la fois de produire des connaissances sur des systèmes complexes, et d'accompagner des processus de gestion collective.

Afin d'estimer dans quelle mesure les outils de la modélisation d'accompagnement pouvaient être intéressants pour notre projet, une réunion de travail a été organisée le 17 juin dernier à l'ISARA avec le CEN Rhône-Alpes, et avec un chercheur spécialiste de ces méthodes (Nicolas Salliou, doctorant à l'INRA de Toulouse).

⇒ Nous terminerons comme prévu la mise au point méthodologique cette année. Les deux prochains groupes méthodologiques (celui du 6 juillet et un autre à prévoir en fin d'année) y seront consacrés.

¹Crédits photographiques (de haut en bas et de gauche à droite) : Sylvie Chappaz - Syndicat mixte du pays de Bièvre Valloire ; Claire Heinisch - ISARA ; Claire Heinisch - ISARA ; Wikipedia ; Aurélien Audevard - LPO ; Conservatoire Botanique du Massif Central.

AVANCEMENT DU PROJET DANS LES 3 TERRITOIRES

Les premières rencontres locales entre l'ISARA et les partenaires de chaque territoire ont eu lieu au mois de mars 2016. Elles ont consisté en :

- Une réunion en salle pour préciser ensemble la mise en place du projet : délimitation de la zone d'étude, constitution du groupe agriculteurs, participation de l'ISARA aux instances institutionnelles locales.
- Un tour de plaine l'après-midi afin que les chercheurs de l'ISARA prennent connaissance du territoire, en particulier de l'agriculture et de la structure paysagère (cf. photos ci-dessous).



Plaine de Bièvre²



Plaine de Valence²

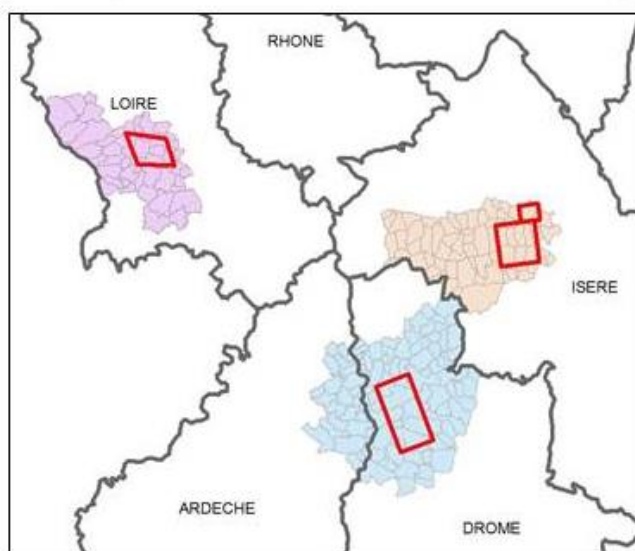


Plaine du Forez²

Depuis, plusieurs réunions téléphoniques et/ou physiques ont eu lieu entre l'ISARA et les partenaires des territoires afin de préciser les différents points. A ce jour, les avancées sont les suivantes :

Délimitation de la zone d'étude : sur chacun des territoires, une zone d'étude a été délimitée de façon à ce qu'elle soit de taille adaptée à la réalisation des suivis, tout en englobant une diversité de systèmes de production, de structures paysagères et de communes. Ces zones d'études seront affinées/adaptées en fonction de la localisation du parcellaire des agriculteurs intéressés pour participer au projet, et en fonction des décisions qui seront prises concernant les méthodologies.

Projet « perméabilité écologique des espaces agricoles » Propositions de délimitation des zones d'étude pour les suivis de l'axe 1 - action 2



Légende

- Zones d'étude perméabilité (provisoire)
- Pays Bièvre Valloire
- Communauté d'agglo Loire Forez
- SCOT grand Rovaltain



Constitution des groupes d'agriculteurs : dans chaque territoire, un groupe de travail d'une quinzaine d'agriculteurs est en cours de constitution, ce groupe devant se réunir une fois par an pendant toute la durée de vie du projet (1^{ère} réunion de chaque groupe à l'automne 2016). Afin de constituer ces groupes, nous avons procédé de la manière suivante :

- **Objectifs** : impliquer des agriculteurs volontaires, et dont les profils (systèmes de production, réseaux, localisation) soient les plus diversifiés possibles.
- **Méthode** : une première liste d'agriculteurs pouvant être intéressés est constituée par la chambre départementale d'agriculture, et complétée par les différents partenaires locaux. L'ISARA et/ou les partenaires locaux (chambres d'agriculture, CEN Rhône-Alpes qui participe également à l'animation locale sur deux territoires) contactent et/ou rencontrent les agriculteurs pour échanger avec eux sur le projet, et leur donnent la fiche de présentation. Afin d'élargir la liste et diversifier les profils, il est demandé à chaque agriculteur de donner, si possible, quelques contacts d'agriculteurs pouvant être intéressés.
- **Où en est-on ?** Les prises de contacts avec les agriculteurs ont démarré en plaine de Valence et en plaine de Bièvre, et démarreront entre fin juin et début juillet en plaine du Forez. Elles se poursuivront jusqu'à fin juillet, voire jusque début septembre. Les échanges ont eu lieu par téléphone, et certains agriculteurs ont également été rencontrés sur leur exploitation (cf. photos ci-dessous). Dans la majorité des cas, l'accueil par les agriculteurs est très positif. Ces derniers apprécient l'opportunité qui leur est offerte de s'exprimer sur les questions d'agriculture, de biodiversité et de paysage, dans un contexte où on leur laisse très peu la parole et où ils sont souvent montrés du doigt. Beaucoup apprécieraient par ailleurs de pouvoir échanger de manière constructive avec les acteurs de l'environnement. En outre, ils sont nombreux à être curieux de connaître les espèces présentes sur leurs parcelles et être très intéressés par les suivis floristiques et faunistiques et par les retours qu'on pourra leur en faire.



Chez un producteur de céréale et petits fruits en plaine de Bièvre²



Chez un arboriculteur et viticulteur en plaine de Valence³

Participation des chercheurs de l'ISARA aux groupes institutionnels locaux : il a été acté dans chaque territoire que les chercheurs de l'ISARA seraient invités aux groupes institutionnels locaux, à savoir les instances (comités techniques et comités de pilotage) des CVB, ainsi que des PAEC le cas échéant (cas de la plaine du Forez et de la plaine de Bièvre). Sur la plaine de Valence, où il n'y a pas de PAEC, il est prévu de créer, au sein du CVB, un groupe de travail spécifique aux problématiques agricoles auquel l'ISARA sera convié. La participation de l'ISARA à ces groupes a pour objectif d'assurer que notre projet fonctionne en complémentarité avec les autres actions des territoires, et nous aidera également à mieux connaître ces derniers.

Crédits photographiques : ²Claire Heinisch, mars 2016 ; ³Claire Heinisch, juin 2016



INFORMATIONS DIVERSES : EVENEMENTS PASSES SUR DES THEMATIQUES LIEES AU PROJET

SEMINAIRE DE RESTITUTION DU PROGRAMME DIVA 3 « LA TRAME VERTE DANS LES ESPACES RURAUX »

Les 2 et 3 février 2016 a eu lieu à Paris le [séminaire de restitution des recherches menées dans le cadre du programme Diva 3 « La trame verte dans les espaces ruraux »](#).

Une partie de l'équipe-projet de l'ISARA, ainsi que des membres du CEN Rhône-Alpes, étaient présents à ce séminaire. Philippe Fleury y a présenté les résultats du projet « Passages », qui a constitué les prémices du projet « perméabilité écologique des espaces agricoles ». Ce projet était porté par l'ISARA, et plusieurs partenaires actuels de notre projet « perméabilité » en étaient également partenaires (CEN Rhône-Alpes, Chambre Régionale d'Agriculture).

Pour en savoir plus sur le projet « Passages », vous pouvez consulter [ici](#) les différentes ressources (rapport scientifique, fiche de présentation, présentation au séminaire de restitution etc.)

Pour en savoir plus sur les autres projets du programme Diva 3, voir [ici](#).

Enfin, pour les communications courtes issues du programme Diva 3 (synthèse sur les perspectives de recherche, informations utiles aux acteurs de la TVB, vidéos et animations), voir [ici](#).

RENCONTRES NATIONALES « LA CONCERTATION DANS LES TERRITOIRES AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT »

Les 10 et 11 mars derniers, Comédie et la Fondation de France ont organisé à Lyon, en partenariat avec l'Institut de la Concertation et le GIS Démocratie et Participation, les **rencontres nationales « La concertation dans les territoires au service de l'environnement »**.

Claire Heinisch (ISARA) a assisté à ces rencontres, et d'autres partenaires du projet étaient également présents (CEN Rhône-Alpes, FRAPNA).

La synthèse des rencontres, la liste des participants, ainsi qu'un web-documentaire sont disponibles [ici](#).

On trouve également sur le [site du programme Comédie](#) diverses ressources relatives à la concertation, à la médiation et à la participation citoyenne dans le domaine de l'environnement et du territoire.

Partenaires du projet « perméabilité écologique des espaces agricoles »

